



ACTION SOCIALE MENACÉE

Les agents soussignés condamnent les suppressions d'emplois dans le réseau de l'action sociale.

Après des années de suppressions d'emplois liées à la RGPP dans tous les services du Ministère, l'État employeur s'attaque désormais aux emplois de l'action sociale.

15 suppressions d'emplois dans les délégations viennent d'être réalisées, sans concertation, privant les assistants de délégations des droits et garanties élémentaires.

27 délégations se retrouveront fin 2013 avec seul le délégué pour gérer l'action sociale départementale.

Grâce aux luttes de 1989, les agents avec les organisations syndicales ont réussi à imposer et à construire un réseau d'action sociale de proximité et départemental.

Ce réseau de proximité a fait la preuve de son efficacité

Le réduire, c'est porter atteinte à l'action sociale ministérielle, c'est accompagner une logique de réductions des moyens humains, destructrice de cohésion sociale.

Un réseau restreint, c'est une action sociale dégradée et inefficace.

L'action sociale, avec tous les personnels de délégation, a pour mission d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail des agents actifs (titulaires ou non), des retraités, et de leurs familles.

Pour continuer à répondre aux besoins, l'action sociale doit être au plus près des agents.

Tous les moyens humains doivent être sauvegardés

Pour gérer au quotidien les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, la petite enfance, les vacances, l'arbre de Noël, les sorties locales, la solidarité envers les agents en difficulté etc., les délégations doivent disposer de tous leurs moyens humains.

Les premières informations sur le projet de loi de Finances pour 2014 augurent de budgets ministériels en régression.

Au-delà du fonctionnement du réseau, ce sont bel et bien les prestations qui sont menacées.

Le budget de l'action sociale appartient aux agents. Réduire les moyens en personnels et les crédits, c'est reprendre aux agents une partie de leur bien collectif.

C'est pourquoi nous exigeons l'

Arrêt immédiat des suppressions d'emploi à l'action sociale !

NOM	PRÉNOM	RÉSIDENTE	SIGNATURE
-----	--------	-----------	-----------

[illegible]